

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15 for Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers:

We: Epson America, Inc.

Located at: 3131 Katella Avenue, Los Alamitos, CA 90720

Telephone: (562) 981-3840

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed, is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR § 2.906. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: Epson®

Type of Product: Ink jet printer

Model: B722A

Marketing Name: WF-C4310

Trade Name: Epson

Type of Product: Multifunction printer

Model: C773C

Marketing Name: WF-C4810

Epson America, Inc. Limited Warranty For Commercial Products

Congratulations on your purchase of an Epson WorkForce® printer. Your printer is designed to provide consistent, high-quality output in the corporate color inkjet printing environment. To ensure your complete satisfaction, Epson is pleased to include the Limited Warranty described in this document.

This Limited Warranty includes priority toll-free technical phone support and other services as noted under Terms and Conditions. Should you have a question or experience a problem with your printer, simply call the exclusive Epson PreferredSM toll-free number. Please have your serial number available for the technical support specialist. Since it's an exclusive number, your call will be answered promptly.

Once again, congratulations and welcome to the Epson Preferred Family.

Important Notice: This Limited Warranty contains important legal terms and conditions, including an arbitration provision. Please review carefully.

For Epson Preferred Technical Support

Follow these easy steps to obtain technical support:

Step 1: Have your serial number available.

Step 2: Call toll-free (800) 241-5786 in the U.S. and Canada. For Canadian French support, call (905) 709-2567.

Step 3: Follow the voice prompt instructions.

Step 4: Be prepared to work with the technical support specialist to diagnose the problem.

Operating hours: Currently 7 AM to 4 PM, Pacific Time, Monday through Friday. Days and hours of support are subject to change without notice.

Terms and Conditions

1. **What Is Covered:** Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the first end-user customer that the Epson WorkForce printer covered by this Limited Warranty, if purchased and used in the United States, Canada, or Puerto Rico, will conform to the manufacturer’s specifications and will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase (proof of purchase required), or 100,000 pages, whichever occurs first (“**Warranty Period**”). A duplex print counts as two (2) sheets. Please note that coverage in year one of the Warranty Period is different from year two coverage. Epson also warrants that the included consumable ink cartridges will perform to the manufacturer’s specified usage, which usage may expire before the expiration of the Limited Warranty for the printer
2. **What Epson Will Do To Correct Problems in Year One (1) (Months 1-12):** Advanced Exchange — Should your Epson product prove defective during the first year of the Limited Warranty period, please call Epson technical support. An Epson service technician will provide telephone diagnosis to determine whether the printer requires service. If service is required, Epson will, at its option, exchange or repair the printer without charge for parts or labor. If Epson authorizes an exchange for the defective unit, Epson will ship a replacement printer to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within seven (7) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or credit card number to secure the cost of the replacement printer in the event that you fail to return the defective one. If Epson authorizes repair instead of exchange, Epson will direct you to send your printer to Epson or its authorized service center, where the printer will be repaired and sent back to you. You are responsible for securely packing the printer and for all costs to and from the Epson authorized service center. When Limited Warranty service involves the exchange of the printer or a part, the item replaced becomes Epson property. The replacement printer or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson’s option, may be another model of like kind and quality. Exchange products and parts assume the remaining period covered by this Limited Warranty. Customer data and applications cannot be restored and should be backed up by the customer.
3. **What Epson Will Do To Correct Problems in Year Two (2) (Months 13-24):** Return-For-Repair — Should your Epson product prove defective during year two (2) of the Limited Warranty period, please call Epson technical support. An Epson service technician will provide telephone diagnosis to determine whether the printer requires service. If Epson authorizes repair, Epson will instruct you to send your printer to Epson or its authorized service center, where the printer will be repaired and sent back to you. You are responsible for packing the printer securely in its original container or equivalent packaging. Ship the printer along with proof of the date of original purchase, to Epson or an Epson authorized service center. Epson will, at its option, repair or replace on an exchange basis the defective unit, without charge for parts or labor. When Limited Warranty service involves the exchange of the printer or a part, the item replaced becomes Epson property. The replacement printer or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson’s option, may be another model of like kind and quality. Exchange products and parts assume the remaining warranty period of the product covered by this Limited Warranty. Customer data and applications cannot be restored and should be backed up by the customer.

Extended Service Plans: Please contact your dealer for information on purchasing extended service plans.
4. **What This Limited Warranty Does Not Cover:**
 - A. Use outside the United States, Canada, or Puerto Rico is not covered.
 - B. Excessive, continuous, or industrial use is not considered normal use. Damage, maintenance, or service from such use will not be covered under this Limited Warranty.
 - C. This Limited Warranty is not transferable.
 - D. This Limited Warranty does not cover any color change or fading of prints or reimbursement of materials or services required for reprinting.
 - E. This Limited Warranty does not cover damage to the Epson product caused by parts or supplies not distributed by Epson.
 - F. This Limited Warranty does not cover cartridges, ink bottles, ink supply units, or ink packs.
 - G. This Limited Warranty does not cover damage to the unit caused by incorrectly loading ink into the product or loading the incorrect color/black ink or ink type into the product.

- H. This Limited Warranty does not cover damage to the unit or other property by incorrect handling of the cartridges, ink bottles, ink supply units, or ink packs.
- I. This Limited Warranty does not cover third-party parts, components, or peripheral devices added to the Epson product after its shipment from Epson (e.g., dealer or user-added boards or components).
- J. Epson is not responsible for Limited Warranty service if the Epson label or logo or the rating label or serial number is removed.
- K. This Limited Warranty does not cover product failure due to lack of maintenance or improper performance of maintenance (see the online *User's Guide* for details).
- L. Any damage caused by misuse, abuse, improper installation, or neglect; disasters such as fire, flood, or lightning; or improper electrical currents, software, or interaction with non-Epson products is not covered.
- M. Any damage caused by using improper packaging materials or improper packaging and shipping when returning a product for repair or replacement is not covered. You will be invoiced for such shipping damage to the product.

Note: If a claimed defect cannot be identified or reproduced, you will be held responsible for the costs incurred.

5. ARBITRATION:

ANY DISPUTE, CLAIM, OR CONTROVERSY ARISING OUT OF OR RELATING TO THIS AGREEMENT, OR THE BREACH, TERMINATION, ENFORCEMENT, INTERPRETATION, OR VALIDITY THEREOF, INCLUDING THE DETERMINATION OF THE SCOPE OR APPLICABILITY OF THIS AGREEMENT TO ARBITRATE, SHALL BE DETERMINED BY ARBITRATION IN ORANGE COUNTY, CALIFORNIA, BEFORE ONE ARBITRATOR. THE ARBITRATION SHALL BE ADMINISTERED BY JAMS PURSUANT TO ITS COMPREHENSIVE ARBITRATION RULES AND PROCEDURES OR PURSUANT TO JAMS' STREAMLINED ARBITRATION RULES AND PROCEDURES, AS APPLICABLE. THE ARBITRATOR SHALL FOLLOW ANY APPLICABLE FEDERAL LAW AND CALIFORNIA STATE LAW IN RENDERING AN AWARD. JUDGMENT ON THE AWARD MAY BE ENTERED IN ANY COURT HAVING JURISDICTION. THIS CLAUSE SHALL NOT PRECLUDE PARTIES FROM SEEKING PROVISIONAL REMEDIES IN AID OF ARBITRATION FROM A COURT OF APPROPRIATE JURISDICTION.

6. REMEDIES; DISCLAIMER OF WARRANTIES:

EPSON'S SOLE AND EXCLUSIVE LIABILITY AND YOUR EXCLUSIVE REMEDY FOR EPSON'S FAILURE TO PERFORM IS THAT EPSON WILL, AT EPSON'S OPTION, REPERFORM THE SERVICE. THE LIMITED WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND NON-INFRINGEMENT. SOME LAWS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES. IF THESE LAWS APPLY, THEN ALL EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES ARE LIMITED TO THE TERM OF THIS AGREEMENT. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATION MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID. SOME STATES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG IMPLIED WARRANTIES LAST, SO THE ABOVE LIMITATIONS MAY NOT APPLY TO YOU.

7. EXCLUSION OF DAMAGES; EPSON'S MAXIMUM LIABILITY:

IN NO EVENT SHALL EPSON OR ITS AFFILIATES BE LIABLE FOR ANY INDIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, PUNITIVE, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, OR ANY LOST PROFITS OR REVENUE, COST OF SUBSTITUTE EQUIPMENT, DOWNTIME, DIMINUTION OF VALUE, LOST DATA, CLAIMS OF THIRD PARTIES, INCLUDING END USERS OR CUSTOMERS, OR INJURY TO PROPERTY, RESULTING FROM THE USE OR INABILITY TO USE THE EPSON PRODUCT OR OBTAIN SERVICE UNDER THIS AGREEMENT, WHETHER RESULTING FROM BREACH OF WARRANTY, BREACH OF CONTRACT, TORT (INCLUDING NEGLIGENCE), OR ANY OTHER LEGAL THEORY, REGARDLESS OF WHETHER SUCH DAMAGE WAS FORESEEABLE AND WHETHER OR NOT EPSON HAS BEEN ADVISED OF

THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. IN NO EVENT SHALL EPSON OR ITS AFFILIATES BE LIABLE FOR DAMAGES OF ANY KIND IN EXCESS OF THE ORIGINAL PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT. SOME STATES DO NOT ALLOW EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATIONS MAY NOT APPLY TO YOU.

8. Other Provisions:

- A. **Force Majeure:** No party shall be liable or responsible to the other party, nor be deemed to have defaulted under or breached this Agreement, for any failure or delay in fulfilling or performing any term of this Agreement (except for any obligations to make payments to the other party hereunder), when and to the extent such failure or delay is caused by or results from acts beyond the impacted party's ("Impacted Party") reasonable control, including, without limitation, the following force majeure events: (a) acts of God; (b) flood, fire, earthquake, or other potential disasters or catastrophes, such as epidemics, pandemics, quarantines, or explosion; (c) war, invasion, hostilities (whether war is declared or not), terrorist threats or acts, riot, or other civil unrest; (d) government order, law, or actions; (e) embargoes or blockades in effect on or after the date of this Agreement; (f) national or regional emergency; (g) strikes, labor stoppages or slowdowns, or other industrial disturbances; (h) shortage of adequate power or transportation facilities; and (i) any other similar events or circumstances beyond the reasonable control of the Impacted Party.
- B. **Other Rights You May Have:** The Agreement gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations or exclusions may not apply to you.
- C. **Choice of Law:** This Agreement and all matters arising out of or relating to this Agreement, whether sounding in contract, tort, or statute are governed by, and construed in accordance with, the laws of the State of California including its statutes of limitations and Cal. Civ. Code § 1646.5, without giving effect to the conflict of laws provisions thereof to the extent such principles or rules would require or permit the application of the laws of any jurisdiction other than those of the State of California.

To find the Epson Authorized Reseller nearest you, please visit www.epson.com in the U.S. or www.epson.ca in Canada.

To find the Epson Customer Care Center nearest you, please visit www.epson.com/servicecenterlocator in the U.S. or www.epson.ca/servicecenterlocator in Canada.

You can also write to: Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.

Situés au : 3131 Katella Ave., Los Alamitos, CA 90720, USA

Téléphone : 562 981-3840

Déclarons, sous notre seule et unique responsabilité, que le produit identifié dans les présentes est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC visant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les registres maintenus continuent d'indiquer que l'équipement produit devrait se situer dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément à la norme 47CFR, section 2.906. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne peut pas causer d'interférences nuisibles et (2) l'appareil doit accepter toute interférence en réception, y compris les interférences causant un dysfonctionnement de l'appareil.

Nom commercial : Epson®

Type de produit : Imprimante à jet d'encre

Modèle : B722A

Nom de commercialisation : WF-C4310

Nom commercial : Epson

Type de produit : Imprimante multifonction

Modèle : C773C

Nom de commercialisation : WF-C4810

Garantie limitée d'Epson America, Inc. s'appliquant aux produits commerciaux

Nous vous félicitons d'avoir acheté une imprimante de la série Epson WorkForce®. Votre imprimante a été conçue de manière à offrir un rendement constant de haut niveau en matière d'impression couleur à jet d'encre pour entreprise. Pour s'assurer que vous êtes pleinement satisfait, Epson a le plaisir d'inclure la garantie limitée qui est décrite dans le présent document.

Cette garantie limitée inclut un service de soutien technique prioritaire par téléphone gratuit et les autres services indiqués dans la rubrique Conditions. Si vous avez des questions ou si vous éprouvez un problème avec votre imprimante, il suffit de composer le numéro sans frais d'Epson Preferred^{MS}. Veuillez avoir votre numéro de série en main pour pouvoir le donner au spécialiste du soutien technique. Comme il s'agit d'un numéro de téléphone unique, votre appel pourra être traité rapidement grâce à celui-ci.

Une fois de plus, félicitations et bienvenue dans l'univers d'Epson Preferred.

Remarque importante : La présente garantie limitée comporte d'importantes modalités juridiques, y compris des dispositions en matière d'arbitrage. Veuillez la lire attentivement.

Pour recourir au soutien technique Epson Preferred

Pour obtenir du soutien technique, suivez simplement ces étapes :

Étape 1 : Assurez-vous d'avoir votre numéro de série en main.

Étape 2 : composez sans frais le 1 800 241-5786 aux États-Unis et au Canada. Pour un soutien en français canadien, composez le 905 709-2567.

Étape 3 : Suivez les instructions vocales.

Étape 4 : Le spécialiste du soutien technique vous aidera à déterminer la cause du problème.

Heures d'ouverture : Les heures actuelles sont du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h, heure du Pacifique. Les heures et les jours de soutien sont modifiables sans préavis.

Conditions

- 1. Ce qui est couvert :** Epson America, Inc. (« Epson ») garantit au client et utilisateur de première main que l'imprimante de la série Epson WorkForce couverte par la présente garantie limitée, si elle est achetée et utilisée au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico, sera conforme aux caractéristiques du fabricant et exempte de tout défaut de fabrication et de vice de matériau durant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine (preuve d'achat requise), ou jusqu'à 100 000 pages, selon la première éventualité (la « période de garantie »). Un tirage recto verso compte pour deux (2) feuilles. Veuillez noter que la couverture lors de la première année de la période de garantie est différente de celle lors de la deuxième année. Epson garantit en outre que les cartouches d'encre fournies offriront un rendement conforme aux seuils prévus par le fabricant en matière d'utilisation, ces seuils pouvant être atteints avant l'expiration de la garantie limitée de l'imprimante.
- 2. Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes à l'an un (1) (mois 1 à 12) :** Échange avancé — Si votre produit Epson est défectueux durant la première année de la période de garantie limitée, veuillez appeler le soutien technique Epson. Un technicien Epson établira un diagnostic téléphonique pour déterminer si l'imprimante exige une intervention. Si une intervention est nécessaire, Epson peut, selon son choix, remplacer ou réparer l'imprimante, sans frais de pièces ni de main-d'œuvre. Si le remplacement du produit défectueux est autorisé, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Porto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'appareil défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de sept (7) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement, au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Si Epson autorise une réparation plutôt qu'un échange, Epson vous demandera de lui envoyer votre imprimante ou de l'acheminer à son centre de service autorisé pour qu'elle soit réparée avant de vous être renvoyée. Vous avez la responsabilité d'emballer correctement l'imprimante et devez payer la totalité des coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie limitée nécessite l'échange de l'imprimante ou d'une pièce, l'élément remplacé devient propriété d'Epson. L'imprimante ou la pièce de remplacement pourra être neuve ou remise à neuf, selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, pourra être d'un autre modèle de type et de qualité semblables à l'original. Les produits et pièces de remplacement sont couverts pour la période restante de la présente garantie limitée. Les applications et les données du client ne peuvent pas être restaurées et devraient donc être sauvegardées par le client.
- 3. Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes à l'an deux (2) (mois 13 à 24) :** Retour pour réparation — Si votre produit Epson est défectueux durant l'année deux (2) de la période de garantie limitée, veuillez appeler le soutien technique Epson. Un technicien Epson établira un diagnostic téléphonique pour déterminer si l'imprimante exige une intervention. Si Epson autorise la réparation de l'imprimante, Epson vous indiquera de lui envoyer cette dernière directement ou à son centre de service autorisé qui la réparera et vous la renverra. Il vous revient de bien emballer l'imprimante dans son emballage d'origine ou l'équivalent. Expédiez l'imprimante avec la preuve de la date d'achat d'origine à Epson ou à un centre de service autorisé Epson. Epson pourra, à son choix, réparer l'appareil défectueux ou le remplacer en échange de celui-ci, sans frais de pièces ou de main-d'œuvre. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie limitée nécessite l'échange de l'imprimante ou d'une pièce, l'élément remplacé devient propriété d'Epson. L'imprimante ou la pièce de remplacement pourra être neuve ou remise à neuf, selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, pourra être d'un autre modèle de type et de qualité semblables à l'original. Les produits et pièces de remplacement sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Les applications et les données du client ne peuvent pas être restaurées et devraient donc être sauvegardées par le client.

Plans d'entretien prolongé : Veuillez communiquer avec votre revendeur pour obtenir des renseignements sur l'achat de plans d'entretien prolongé.

4. Ce qui n'est pas couvert par la présente garantie limitée :

- A. L'utilisation hors du Canada, des États-Unis ou de Porto Rico n'est pas couverte.
- B. L'utilisation excessive, continue ou industrielle ne constitue pas un usage normal. Les dommages, l'entretien ou les interventions résultant de ce genre d'utilisation ne sont pas couverts.
- C. La présente garantie limitée n'est pas transférable.
- D. La présente garantie limitée ne couvre pas la décoloration, le jaunissement des tirages, ni le remboursement des matériaux ou des frais liés à des travaux de réimpression.

- E. La présente garantie limitée ne s'applique pas aux dommages subis par le produit Epson du fait de l'utilisation de pièces ou de fournitures qui ne sont pas distribuées par Epson.
- F. La présente garantie limitée ne couvre pas les cartouches d'encre, les bouteilles d'encre, les unités d'alimentation d'encre ni les sacs d'encre.
- G. La présente garantie limitée ne couvre pas les dommages causés à l'unité s'ils sont provoqués par le chargement incorrect de l'encre dans le produit, ou le chargement d'une encre noire au lieu d'une encre couleur (et vice versa) ou d'un type d'encre non approprié dans le produit.
- H. La présente garantie limitée ne couvre pas les dommages causés à l'unité ou à d'autres biens s'ils sont provoqués par la mauvaise manipulation des cartouches d'encre, des bouteilles d'encre, des unités d'alimentation en encre ou des sacs d'encre.
- I. Sont notamment exclus de la présente garantie limitée : les pièces, composants ou périphériques fabriqués par des tiers et ajoutés au produit Epson après son expédition par Epson, par exemple des cartes ou composants ajoutés par l'utilisateur ou le revendeur.
- J. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie limitée lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil.
- K. La présente garantie limitée ne couvre pas les défaillances du produit découlant d'un manque d'entretien ou d'un entretien inadéquat (consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir plus de détails).
- L. Tous les dommages causés par une mauvaise utilisation, une utilisation abusive, une installation incorrecte, une négligence, les catastrophes comme un incendie, une inondation ou la foudre, une surtension électrique, un logiciel ou une interaction avec des produits de marque autre qu'Epson ne sont pas couverts.
- M. Tous les dommages causés par des matériaux d'emballage inappropriés ou découlant d'un emballage et d'un transport inappropriés lorsqu'un produit est retourné à des fins de réparation ou de remplacement ne sont pas couverts. Les dommages subis par le produit lors du transport vous seront facturés.

Remarque : Si une anomalie déclarée ne peut être décelée ni reproduite, il vous incombera de payer les frais engagés.

5. ARBITRAGE :

TOUT DIFFÉREND, TOUTE RÉCLAMATION OU TOUTE CONTROVERSE DÉCOULANT DU PRÉSENT CONTRAT OU S'Y RAPPORTANT, OU LA RUPTURE, LA RÉILIATION, L'EXÉCUTION, L'INTERPRÉTATION OU LA VALIDITÉ DE CELUI-CI, NOTAMMENT LA DÉTERMINATION DE LA PORTÉE OU DE L'APPLICABILITÉ DU PRÉSENT CONTRAT POUR L'ARBITRAGE, SERA TRANCHÉ PAR ARBITRAGE À ORANGE COUNTY, EN CALIFORNIE, DEVANT UN ARBITRE. L'ARBITRAGE SERA ADMINISTRÉ PAR JAMS CONFORMÉMENT À SES RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE D'ARBITRAGE OU CONFORMÉMENT À SES RÈGLES ET PROCÉDURES SIMPLIFIÉES EN MATIÈRE D'ARBITRAGE, SELON LE CAS. L'ARBITRE APPLIQUERA LA LOI FÉDÉRALE ET LA LOI DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE POUR RENDRE SA DÉCISION. LA DÉCISION RENDUE POURRA FAIRE L'OBJET D'UN JUGEMENT PAR TOUT TRIBUNAL COMPÉTENT. LA PRÉSENTE CLAUSE N'INTERDIT PAS AUX PARTIES DE CHERCHER D'AUTRES MESURES PROVISOIRES POUVANT S'APPLIQUER DANS LE CADRE DE L'ARBITRAGE AUPRÈS D'UN TRIBUNAL COMPÉTENT.

6. DÉDOMMAGEMENT; STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES :

LA RESPONSABILITÉ UNIQUE D'EPSON ET VOTRE DÉDOMMAGEMENT EXCLUSIF EN CAS DE NON-EXÉCUTION SERA QU'EPSON, AU CHOIX D'EPSON, EXÉCUTERA DE NOUVEAU L'INTERVENTION. LA GARANTIE LIMITÉE ET LE DÉDOMMAGEMENT SONT EXCLUSIFS ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. CERTAINES LOIS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES. LE CAS ÉCHÉANT, L'EFFET DE TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES ET IMPLICITES SE LIMITE AUX DISPOSITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS VISANT LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE; LES LIMITATIONS INDIQUÉES PRÉCÉDEMMENT POURRAIENT AINSI NE PAS ÊTRE APPLICABLES.

7. EXCLUSION DES DOMMAGES; RESPONSABILITÉ MAXIMALE D'EPSON :

EN AUCUN CAS EPSON OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS, ACCESSOIRES, PUNITIFS OU INDIRECTS, DES PERTES DE BÉNÉFICES OU DE REVENUS, DES COÛTS DE L'ÉQUIPEMENT DE SUBSTITUTION, DU TEMPS D'ARRÊT, D'UNE DIMINUTION DE LA VALEUR, DE LA PERTE DE DONNÉES, DES RÉCLAMATIONS DE TIERS, Y COMPRIS D'UTILISATEURS FINAUX OU DE CLIENTS, OU DES DOMMAGES MATÉRIELS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT EPSON OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE L'UTILISER OU D'OBTENIR UNE INTERVENTION EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT, QUE CE SOIT À LA SUITE D'UNE VIOLATION DE LA GARANTIE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL (COMPRENANT LA NÉGLIGENCE) OU EN FONCTION DE TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE, QUE CES DOMMAGES AIENT ÉTÉ PRÉVISIBLES OU NON ET QU'EPSON AIT ÉTÉ INFORMÉE OU NON DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. EN AUCUN CAS EPSON OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES DE QUELQUE TYPE QUE CE SOIT QUI EXCÈDENT LE PRIX D'ACHAT ORIGINAL DU PRODUIT. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LES LIMITATIONS VISANT LES DOMMAGES ACCIDENTELS OU INDIRECTS; LES LIMITATIONS INDIQUÉES PRÉCÉDEMMENT POURRAIENT AINSI NE PAS ÊTRE APPLICABLES.

8. Autres dispositions :

- A. Force Majeure : Aucune partie ne sera redevable ou responsable envers l'autre, ni considérée comme ayant manqué à ses engagements dans le cadre du présent contrat ou d'avoir violé celui-ci, pour tout manquement ou retard dans l'exécution ou la réalisation des termes du présent contrat (à l'exception des obligations d'effectuer des paiements à l'autre partie en vertu des présentes), lorsque et dans la mesure où ce manquement ou retard est causé par des actes, ou est le résultat d'actes, qui sont hors du contrôle raisonnable de la partie touchée (« **partie touchée** »), y compris mais sans limitation, les cas de force majeure suivants : (a) actes de la nature; (b) inondation, incendie, tremblement de terre ou tout autre désastre ou catastrophe possible, comme une épidémie, une pandémie, une quarantaine ou une explosion; (c) guerre, invasion, hostilités (que la guerre soit déclarée ou non), menaces ou actes terroristes, émeutes ou autres troubles civils; (d) décret, loi ou action gouvernementale; (e) embargos ou blocus en vigueur à la date ou après la date du présent contrat; (f) urgence nationale ou régionale; (g) grèves, arrêts ou ralentissements de travail ou toute autre perturbation industrielle; (h) manque d'installations de transport ou de courant adéquates; et (i) tout autre événement ou circonstance semblable hors du contrôle raisonnable de la partie touchée.
- B. Autres droits que vous pourriez avoir : Le contrat vous confère des droits précis, et vous pourriez avoir d'autres droits selon le territoire de compétence. Certains territoires n'autorisent pas l'exclusion ou les limitations visant les dommages accidentels ou indirects; les limitations ou exclusions indiquées précédemment pourraient ainsi ne pas être applicables.
- C. Compétence législative : Le présent contrat et toutes les questions qui en découlent ou qui s'y rapportent, qu'elles soient fondées en contrat, en responsabilité civile délictuelle ou en loi, sont régies et interprétées d'après la législation de l'État de Californie, notamment ses statuts de prescription et la section 1646.5 du Code civil de Californie, sans donner effet aux dispositions de celle-ci concernant les conflits de lois dans la mesure où ces principes ou règles exigeraient ou permettraient l'application de la législation de toute administration autre que celle de l'État de Californie.

Pour trouver le revendeur Epson autorisé le plus près de chez vous, visitez le site www.epson.ca (ou www.epson.com si vous habitez aux États-Unis).

Pour trouver le centre de service agréé Epson le plus près de chez vous, visitez le site www.epson.ca/servicecenterlocator (ou www.epson.com/servicecenterlocator si vous habitez aux États-Unis).

Vous pouvez aussi écrire à l'adresse suivante : Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012, USA.



414274600